

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 80 (2018)

Artikel: Mourir au premier Âge du Fer en terre fribourgeoise
Autor: Buchiller, Carmen
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825657>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

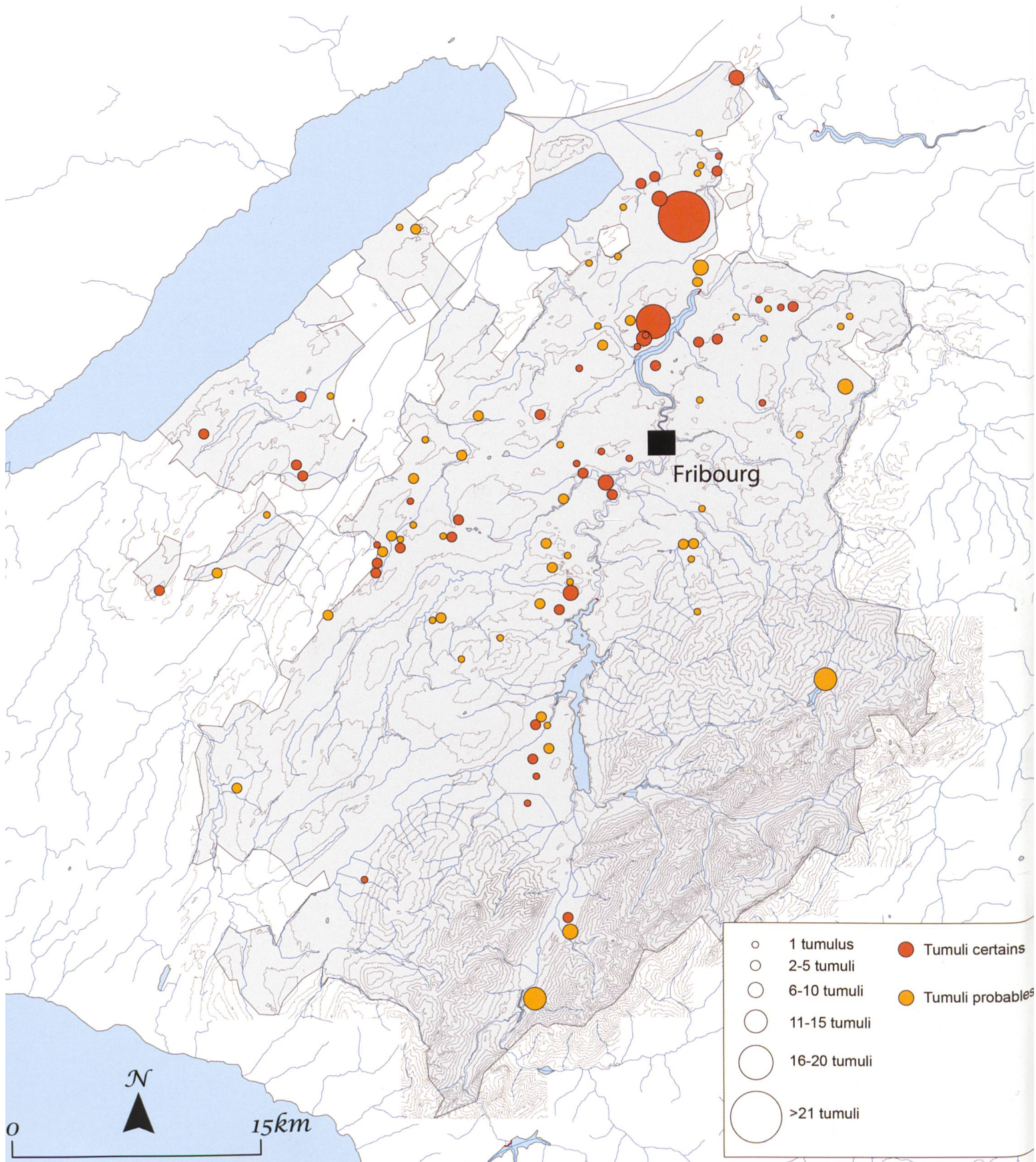


Fig. 1 Localisation des tumuli et nécropoles tumulaires sur sol fribourgeois distinguant les gisements avérés et ceux à l'affectation funéraire protohistorique probable, état 2015. SAEF, M. Mauvilly.

MOURIR AU PREMIER ÂGE DU FER EN TERRE FRIBOURGEOISE

CARMEN BUCHILLIER

Archéologue cantonale honoraire, Fribourg

Depuis le début des années 2000, les archéologues fribourgeois ont fouillé pas moins de 10 tumuli et 5 tombes du 1^{er} Âge du Fer, apportant ainsi de remarquables informations sur les rituels funéraires; si les interventions de terrain ont permis de confirmer les tendances observées sur le Plateau de Suisse occidentale, ces travaux ont mis en évidence la variété de la typologie tombale et ont livré des sépultures à armes exceptionnelles.

À côté des habitats et des éléments édilitaires, les tombes et leur contexte constituent une source d'information très importante pour mieux connaître les populations antiques. Depuis l'Âge du Bronze au moins (1800-1200 av. J.-C.), les populations celtiques occupaient nos régions, contribuant à ancrer la stratification de la société et l'émergence des premiers villages. Pour la protohistoire, nous ne disposons pas de sources écrites directes mais d'un corpus très limité d'inscriptions et de graffiti dans lequel figure un texte gravé sur une stèle funéraire remontant au V^e s. av. J.-C.¹ Ces quelques éléments ne permettent pas de comprendre en détail les pratiques funéraires des populations celtiques établies dans notre région. Les fouilles archéologiques sont donc essentielles afin de documenter ces coutumes pour l'Âge du Fer. Cette période couvrant plus de huit siècles, nos propos sont centrés sur le 1^{er} Âge du Fer (800-450 av. J.-C.), aussi dénommé «époque de Hallstatt» d'après le site éponyme autrichien.

Au livre VI de la Guerre des Gaules, Jules César rapporte au sujet des druides que «le point essentiel de leur enseignement, c'est que les âmes ne périssent pas, mais qu'après la mort, elles passent d'un corps à un autre»². Comme d'autres peuplades, les habitants de nos contrées croyant à la métempsycose ont mis en terre leurs défunts parés de leurs plus beaux vêtements et bijoux; parfois, le dépôt d'une arme ou d'un objet du quotidien reflétait dans la tombe leur statut social ou devait leur permettre de poursuivre leurs activités dans l'au-delà.

Dans le domaine de l'archéologie funéraire, les archéologues doivent recourir aux informations que livre de manière privilégiée la taphonomie, i.e. les traces matérielles qu'ont laissées les rituels funéraires dans les sépultures. Il est en effet possible de tirer des observations archéologiques réalisées sur une structure de précieuses informations concernant, par exemple, la présence ou non d'une chambre ou d'un coffre funéraire. La paléoanthropologie vient compléter les données, précisant, en plus des données biométriques d'un défunt, ses pathologies, ses éventuelles carences alimentaires, les contraintes exercées sur le corps de son vivant, voire la cause létale. Elle permet aussi de préciser la chaleur atteinte par la crémation du bûcher et de savoir si un tri d'ossements brûlés a été ou non effectué. Grâce aux analyses archéobotaniques, il est possible d'identifier les espèces composant un bouquet de fleurs jeté sur un bûcher funéraire ou de savoir si une offrande céramique contenait ou non une libation.

SÉPULTURES DU 1^{ER} ÂGE DU FER EN TERRE FRIBOURGEOISE

C'est vers le milieu de l'Âge du Bronze (1500-1400 av. J.-C.) qu'apparurent dans nos régions les tombes dénommées tumuli³. Ces tertres constitués de pierres et de terre ont souvent été arasés et/ou épierrés pour les besoins de l'exploitation agricole ou nivelés par l'érosion naturelle, les pierres les plus hautes les constituant affleurant directement sous l'humus. Les tumuli encore facilement reconnaissables dans le paysage ont parfois été pillés, une cheminée étant alors pratiquée au sommet de la butte par les «antiquaires» de la fin du XVIII^e siècle, uniquement intéressés par les objets en métal précieux que pouvaient receler les sépultures. Dans l'émulation ambiante, des membres de la Société d'histoire du canton de Fribourg ont été amenés à «fouiller» non seulement des *villae* romaines, mais aussi des nécropoles du Haut Moyen Âge au cours du XIX^e siècle: Max de Diesbach «sonda», aux frais de l'État, une vingtaine de tertres en 1894 dans le Bois des Râpes à Cordast⁴. Henri Breuil, professeur à l'Université de Fribourg, s'est occupé en 1909 d'investiguer, puis de publier le tumulus du Bois Murat de Corminboeuf⁵, tandis que c'est un membre de la Commission neuchâteloise d'archéologie préhistorique, Paul Vouga, qui fouilla vingt ans plus tard le tumulus de Braye à Barberêche.

Les tombes isolées et les nécropoles hallstattiennes sont bien représentées sur le sol cantonal. Suite à une prospection dans le canton menée en 1993, Hanni Schwab en dénombra environ 340⁶, mais des contrôles ponctuels ont révélé que certains étaient des buttes naturelles sans affectation anthropique. Le corpus disponible de tumuli avérés et documentés à ce jour se limite à une trentaine (fig.1). Parfois les sépultures hallstattiennes ont été dérangées par l'installation de tombes plus tardives⁷ ou ont au contraire recoupé des tombes préexistantes remontant à l'Âge du Bronze.

ARCHITECTURE FUNÉRAIRE

Même si l'architecture tombale documentée pour l'Âge du Fer dans le canton suit dans les grandes lignes les principales caractéristiques des tumuli recensés sur le Plateau suisse, on constate une certaine diversité typologique.

La réalisation d'un tumulus débute par l'aplanissement du sol -parfois le sommet d'une petite butte naturelle- dans lequel est creusée une sépulture, dans une simple fosse, avec



Fig. 2 Architecture funéraire: l'exemple du tumulus 2 de Matran/Le Perru. SAEF, F. Roulet.

ou sans aménagement; celle-ci est recouverte d'un noyau de pierres à la circonférence délimitée par une ou plusieurs couronnes de blocs de plus grands calibres. Le tumulus 2 du Perru à Matran comportait deux couronnes concentriques et une troisième composée de pierres posées de chant (fig.2). La couronne du tumulus 2 de Morat/Löwenberg était interrompue et deux pierres posées de chant marquaient l'entrée du tumulus⁸. Plus ou moins circulaires, les tumuli recensés affectent un diamètre allant de six à huitante



Fig. 3 Vue zénithale du tumulus 5 de la nécropole de Bulle/Terraillet. SAEF, C. Zaugg.

mètres et leur hauteur conservée atteint 0.50 à 1 mètre; le tertre monumental de Moncor affichait, lui, une hauteur estimée de 10 mètres⁹. Avec sa couronne, son fossé et son noyau de pierres bien marqué, le tumulus monumental bullois du Terraillet affichait un diamètre de 29 mètres tandis que sa hauteur conservée n'était plus que de 0.90 m (fig. 3). Les plus petits tumuli sont en général les plus anciens et renferment au maximum deux tombes tandis que les plus grands abritaient jusqu'à une dizaine de sépultures, soit contemporaines -on parle alors de tombes annexes-, soit antérieures ou postérieures¹⁰.

On a identifié des tertres isolés: c'est le cas des tumuli de grandes dimensions comme celui de Moncor à Villars-sur-Glâne, ainsi que des nécropoles regroupant de trois à cinq tertres (par ex. Düdingen/Birch, Matran/Le Perru, Bulle/Le Terraillet). Les deux plus grandes nécropoles hallstattiennes connues dans le canton se trouvant en forêt, elles n'ont pas fait l'objet de fouilles récentes: dans celle de Galm/Neuried ont été relevés une quarantaine de tumuli, tandis que celle de Cordast/Raspenholz en dénombre au moins dix-huit.

Depuis le Bronze moyen (1500-1200 av. J.-C.), on a ressenti le besoin de rendre visibles les sépultures; les tumuli étaient parfois surmontés d'élément de marquage comme une pierre dressée. Aucune stèle anthropomorphe du type de celles mises au jour au sud de l'Allemagne ou en Italie n'a été trouvée en Suisse; lorsqu'ils étaient présents, ces éléments n'ont pas dû être visibles durant une longue période puisque des sépultures hallstattiennes ont souvent été oblitérées par des tombes postérieures. En l'état des connaissances actuelles, même lorsqu'elles sont relativement confinées, les tombes hallstattiennes ne se recoupent pas. Les tumuli contenant plusieurs sépultures contemporaines¹¹ ont fonctionné comme des caveaux familiaux, réunissant dans la mort plusieurs individus d'une même famille ou d'un même clan. Il semble n'y avoir eu de principe ni dans le choix du site retenu pour l'implantation des nécropoles, ni pour l'ordonnancement interne des sépultures.

Si nous connaissons pour cette période de la protohistoire des tombes «princières» se distinguant par la grandeur du monument funéraire, la richesse du mobilier déposé dans la sépulture ainsi que, parfois, par la présence d'un char, rien ne permet d'affirmer à ce jour que toutes les classes de la population disposaient effectivement d'une sépulture sous tumulus.

RITE FUNÉRAIRE

Pour comprendre les rites pratiqués, la source d'information essentielle consiste dans les observations archéologiques croisées avec la taphonomie. Parmi les dix sites à sépultures du 1^{er} Âge du Fer fouillés entre 2000 et 2016 sur sol fribourgeois, cinq ont livré des incinérations remontant au Hallstatt ancien (800-650 av. J.-C.), tandis que huit inhumations datent de la fin de la période (640-450 av. J.-C.); dans quelques cas, le rite funéraire n'a pas pu être identifié de manière catégorique. Les rites funéraires corroborent les tendances attestées au niveau suisse: en effet, l'incinération pratiquée à la fin de l'Âge du Bronze est présente dans les sépultures du début du 1^{er} Âge du Fer; celle-ci sera peu à peu remplacée par l'inhumation, de manière plus précoce en Suisse occidentale¹².

Malgré le mauvais état de conservation fréquent des squelettes dû, en particulier, à l'acidité du sol encaissant, les inhumations fournissent des informations différentes de celles livrées par les incinérations. Concernant l'orientation des défunts, on a constaté dans le tumulus 4 du Perru à Matran que la tête se trouvait au nord¹³, regard vers l'est-sud/est; la tête de l'inhumé du tumulus 5 du Terraillet de Bulle se trouvait elle aussi au nord. Les rares occurrences où le squelette était suffisamment bien conservé, il gisait la plupart du temps allongé sur le dos (decubitus dorsal), les bras allongés le long du corps ou croisés sur le ventre¹⁴.



Fig. 4 Défunt en position repliée de la tombe 64 de Ried/Mühlehölzli. SAEF, F. Roulet.

Il semble que dans quelques cas en Suisse (dont Ried/Mühlehölzli) (fig. 4), le défunt ait reposé sur le ventre ou en position repliée: sans doute exerçait-il de son vivant une activité hors norme (chaman? brigand?), ou peut-être était-il décédé dans des conditions particulières¹⁵? Ou faut-il simplement rattacher ces sépultures particulières à la nécropole mérovingienne instal-

lée sur le même espace? Parfois le corps reposant sur une planche ou dans une chambre en bois était enserré dans un linceul que retenaient des fibules. De tels coffres en bois sont attestés à Matran/Le Perru (tumulus 4), à Bulle/Terraillet (tumulus 5), dans la tombe annexe 10 du tumulus 3 de Guin/Birch, et la tombe 1A de Morat/Löwenberg. La sépulture masculine 4/5 du Löwenberg à Morat présentait une inhumation peu courante: du coffre en bois ne subsistaient à la fouille que deux planches en place, une planche de couverture n'étant que partiellement conservée. Six tiges en fer, dont plusieurs comportaient des restes de tissus piégés par la corrosion, avaient appartenu à une substructure qui recouvrait le défunt, une sorte de «tente» (fig.5).

On enregistre de nombreuses variantes dans le mode de mise en terre des restes des défunts incinérés. Les os brûlés sont placés dans une urne funéraire, et parfois, des tris des ossements ont pu être documentés, à l'instar des pratiques égéennes rapportées au chant XXIII de l'*Illiade*. À La Tour-de-Trême/La Ronclina, les petites fosses des tombes T.92 et T.100 contenant les restes de deux adultes renfermaient surtout des os crâniens, tandis que dans

les tombes d'enfant (T.101) et d'adolescent (T.124), on a constaté la présence de nombreux fragments de membres¹⁶. Les urnes funéraires se trouvent indistinctement sur ou à proximité du bûcher; parfois le lieu de crémation a été documenté à l'extérieur de la zone des tombes. Dans le cas du tumulus 4 du Terraillet de Bulle, l'urne a été protégée par l'aménagement d'un caisson (ciste) en dalles de pierre¹⁷. Dans le sol morainique de La Tour-de-Trême/La Ronclina, de petites fosses ont été creusées, profitant de la présence de grands galets qui les circonscrivaient; la tombe T.92 présentait une structuration de l'espace au moyen de petits blocs formant une sorte de coffre. Les os étaient épanchés en pleine terre, le plus souvent regroupés, parfois aussi disséminés¹⁸.

On ignore quelles étaient les relations entre les personnes mises en terre dans des sépultures annexes contemporaines d'un même tumulus et il faudra attendre l'opportu-



Fig. 5 Tombe 4/5 du tumulus 1 de la nécropole du Löwenberg de Morat. SAEF, C. Zaugg.

nité d'analyses ADN pour pouvoir y répondre. Les tertres contiennent aussi bien les restes d'hommes, de femmes ou d'enfants et les défunts dont il a été possible d'analyser les vestiges osseux sont décédés à des âges différents. Aucun élément ne permet à ce jour de préciser pour nos régions si seuls les membres de la plus haute société ont eu droit à des sépultures sous tumulus ni de savoir si les couches populaires ont été enterrées dans des structures d'ensilage comme cela a été documenté durant tout le 1^{er} Âge du Fer en Alsace¹⁹.

DU MOBILIER FUNÉRAIRE

Le changement de rituel (incinération versus inhumation) durant le 1^{er} Âge du Fer est sans doute lié aux modifications de la société apparues avec les porteurs de la maîtrise de la nouvelle technologie du fer, peut-être aussi vecteurs de croyances différentes dans l'au-delà²⁰. En effet, on a dès lors inhumé les femmes avec leur parure, les hommes parfois avec une arme: il devait manifestement y avoir une forte référence aux us et coutumes pour déposer dans la tombe d'un individu un objet reflétant son statut social telle qu'une épée. Dans les sépultures, objets de parure, restes végétaux et textiles livrent de précieuses informations sur la tenue vestimentaire des défunts et l'aménagement de l'espace funéraire.

Une coutume particulière réside dans l'emballage d'objets, qu'il s'agisse d'offrandes ou d'objet reflétant le statut social. Dans la nécropole du Perru de Matran, un poignard et une épée ont été emballés, le premier dans un tissu²¹, la seconde, protégée dans son fourreau en bois autour duquel s'enroulait un ruban, était recouverte de peau de caprinés²². Dans le tumulus du Bois Murat (Corminboeuf), plusieurs plats en bronze portaient des traces de tissus. La lame d'épée ployée du tumulus 2 de Bulle était, elle aussi, emballée dans une peau de mouton ou de chèvre. Cette coutume d'emballer des objets en milieu funéraire est attestée dans d'autres zones géographiques à l'Âge du Fer, par exemple dans la tombe du tumulus de la Motte d'Apremont (France, VI^e s. av. J.-C.): les roues en fer du char démonté ainsi qu'un chaudron en bronze étaient enveloppés dans une étoffe²³. Ailleurs, on avait emballé parfois un rasoir, plus fréquemment des épées comme à Appenwihr et Rixheim (France) ou, comme à Apremont, une épée à la lame ployée.

DES DÉFUNTS DE HAUT RANG

Si le rituel funéraire, la localisation de la sépulture au sein d'un tumulus ou d'une nécropole tumulaire, la présence ou non d'une chambre et d'un char constituent les éléments significatifs pour appréhender la position sociale du défunt, c'est bien l'assemblage du mobilier funéraire qui nous fournit les indications indispensables. Bien que les tombes à armes soient plus fréquentes au 2^e Âge du Fer, celles-ci ne sont pas rares durant la période



Fig. 6 Essai de restitution du défunt du tumulus 4 de Matran/Le Perru.
SAEF, E. Garcia de Cristobal.

hallstattienne. L'épée, et dès 600 environ, le poignard, fonctionne comme marqueur social; véritable *Statussymbol* attestant le caractère aristocratique du défunt mis en terre.

L'adulte de la tombe centrale du tumulus 4 de Matran/Le Perru inhumé dans un coffre en bois était accompagné d'un dépôt de mobilier en fer et en bronze ainsi que d'un pot contenant une petite jatte; son épée en fer était alignée le long du corps (fig. 6). La fonction de l'épée qui se trouvait encore dans son fourreau, n'était pas prioritairement de servir d'arme offensive, mais plutôt de dénoter le pouvoir dont disposait le défunt de son vivant²⁴. Le tumulus 2 du Terraillet à Bulle a, lui, livré un traitement de l'épée unique dans nos régions: en effet en-dessus des restes incinérés du défunt se trouvait, à l'intérieur de l'urne, une lame d'épée ployée²⁵. Il faut attribuer à ce geste une forte connotation symbolique, dépassant l'explication cartésienne selon laquelle l'épée devait être pliée pour entrer dans le cinéraire. Il est aussi possible d'y voir une altération volontaire de l'arme afin que ni le défunt, ni un piller de tombes antiques ne puisse s'en servir. À la fin du 1^{er} Âge du Fer, des défunts de la classe dominante ont été inhumés sur un char. Emballés ou non, des fragments

de roue (bandage, revêtement de moyeu) ou d'«autres parties de char en fer» ont été mis au jour dans le tumulus 1 de Guin/Birch, dans le tertre de Châtonnaye/Le Prâlet, de même que dans le tumulus XVII/XVIII de la nécropole de Cordast/Raspenholz²⁶: découvertes vers la fin du XIX^e siècle, ces tombes à char datées vers 550-500 av. J.-C. comptaient de riches parures en bronze et en or. Largement répandues dans les pays voisins, les tombes à char correspondent à l'émergence de ce fameux «phénomène princier» attesté de 550 à 450 av. J.-C., en particulier dans les régions au nord-ouest des Alpes.

DES OFFRANDES POUR LES MORTS

Hormis les objets de parure et les armes, des offrandes ont parfois accompagné le défunt, témoignages de libations sur la tombe ou viatiques pour l'au-delà. Au début de la période hallstattienne, les récipients céramiques se retrouvent exclusivement dans les incinérations masculines et sont généralement localisés à proximité de l'urne. Ils consistaient la majeure partie du temps en un dépôt de vaisselle. Dans le tumulus 4 de Matran/Le Perru, le pot déposé devait contenir une offrande alimentaire liquide ou solide que la jatte permettait de recueillir. La défunte du tumulus du Hallstatt final du Bois Murat disposait d'une vingtaine de plats ainsi que d'un trépied de bronze. Les restes d'offrandes animales sont très rarement attestés en Suisse²⁷ et la pratique de l'offrande alimentaire n'a pour l'instant pas pu être documentée dans les tumuli fribourgeois.

DE QUOI MOURAIT-ON?

Le corpus des squelettes disponibles pour l'étude est peu fourni pour le 1^{er} Âge du Fer en Suisse et les restes d'incinération ne permettent pas de détecter autant d'informations sur les causes de la mort, étant donné l'altération par le feu des vestiges osseux et leur forte fragmentation. En 1999, les paléanthropologues ont estimé l'espérance de vie à environ 39 ans. Parmi les pathologies les plus fréquentes figurent des déformations de la colonne vertébrale, les rhumatismes et l'arthrose; la réduction chirurgicale de fractures était connue. Les nombreuses pathologies bucco-dentaires observées pour cette période (kystes, caries, parodontose et importante usure des dents) semblent témoigner d'une nourriture quotidienne fruste²⁸.

Le «guerrier» du tumulus 2 du Terraillet à Bulle mis au jour en 2005 est décédé à un âge estimé entre 40 et 60 ans. Bien qu'il soit porteur d'une arme, on n'a détecté sur ses restes calcinés aucune trace de coup létal. Les points d'attaches musculaires bien marqués témoignent d'une intense activité physique. Cet adulte avait souffert notamment d'infections dentaires, de spondylarthrite et de fistules articulaires et il a peut-être été emporté

par une maladie ayant touché plusieurs organes du type tuberculose osseuse²⁹. Sans doute l'étude des sépultures sédunoises³⁰ récemment découvertes va-t-elle apporter d'autres précieuses informations d'ordre biologique et biométrique pour fournir un éclairage sur cette passionnante société protohistorique qui évolua entre IX^e et VI^e siècles avant J.-C.

ABRÉVIATIONS

CAF (FHA)	Cahiers d'archéologie fribourgeoise (Freiburger Hefte für Archäologie), Fribourg/Freiburg
SPM IV	MUELLER Felix, KAENEL Gilbert, LUESCHER Geneviève (éd.), <i>Eisenzeit/Âge du Fer/Ètà del Ferro, Die Schweiz vom Paläolithikum bis zum frühen Mittelalter</i> , Bâle, 1999
AAS	Annuaire d'Archéologie Suisse, Bâle
AF	Archéologie fribourgeoise (monographies), Fribourg/Freiburg
as.	Archéologie suisse, Bâle (revue)
NEF	Nouvelles étrennes fribourgeoises, Fribourg

NOTES

¹ MUELLER Felix, LUESCHER Geneviève, *Die Kelten in der Schweiz*, Stuttgart, 2004, p. 16-17.

² *In primis hoc volunt persuadere, non interire animas, sed ab aliis post mortem transire ad alios [...]*.

³ Le site de Bulle/La Condémine a livré un tumulus de la fin de l'Âge du Bronze (BUCHILLIER Carmen, *Une tombe celtique au pays des armaillis*, CAF 1, 1999, p. 20-26). Dans le monde égéen (cf. tombe de Patrocle, HOMÈRE, *Illiade*, chant XXIII, 245) le terme *τύμβος* signifie le tertre ou le tumulus.

⁴ *Les tumuli de Cordast*, NEF, 1895, p. 47-52.

⁵ *Un tumulus hallstattien au Bois Murat près Matran (Fribourg)*, in *Anzeiger für Schweizerische Altertumskunde. Neue folge*, 1910, Heft 3, Bd. XII, p. 169-181.

⁶ RAMSEYER Denis, *Châtillon-sur-Glâne (Fribourg, Suisse). Contexte géographique et économique à la fin du VI^e siècle av. J.-C.*, in BRUN Patrice, CHAUME Bruno (dir.), *Vix et les éphémères principautés celtiques. Actes du colloque de Châtillon-sur-Seine (27-29 octobre 1993)*, Paris, 1997, p. 42 et note 14.

⁷ C'est le cas dans la nécropole de la Ronclina à La Tour-de-Trême (MAUVILLY, Michel et al., *La Tour-de-Trême/La Ronclina: une nouvelle nécropole hallstattienne en terre gruérienne*, in CAF 6, 2004, p.150-167) et à Ried/Mühlehölzli (BOISAUBERT Jean-Luc, BUGNON Dominique, MAUVILLY Michel, *Archéologie et autoroute A1, destins croisés. 25 années de fouilles en terres fribourgeoises, premier bilan (1975-2000)*, AF 22, 2008, p. 37-38) où des cimetières du Haut Moyen Age ont été aménagés en dessus des tombes du 1^{er} Âge du Fer.

⁸ Le fossé du tumulus 1 de Riedwihr (Haut-Rhin) présentait de même une interruption de plus d'un mètre (PLOUIN Suzanne, *Nécropoles et rites funéraires en Alsace à l'époque hallstattienne*, in BRAEUNING Andrea, LOEHLEIN Wolfgang, PLOUIN Suzanne (dir.), *Die frühe Eisenzeit zwischen Schwarzwald und Vogesen. Le Premier Âge du Fer entre la Forêt-Noire et les Vosges, Archäologische Informationen aus Baden-Württemberg*, Bd. 66, Stuttgart, 2012, p. 230.

- ⁹ SCHWAB Hanni, *Sites hallstattiens fortifiés liés à des micro-régions. Situation sur le Plateau suisse*, in BRUN, CHAUME, *Vix et les éphémères* (voir n. 6), p. 50.
- ¹⁰ Le tumulus 1 de Morat/Löwenberg comportait huit sépultures des 1^{er} et 2^e Âges du Fer. BOISAUBERT, BUGNON, MAUVILLY, *Archéologie* (voir n. 7), p. 74-78.
- ¹¹ Cf. Guin/Birch, tumulus 3: RUFFIEUX Mireille, MAUVILLY Michel, *Die hallstattzeitliche Nekropole von Dürdingen/Birch und die vorgeschichtlichen Besiedlung in der Umgebung von Dürdingen*, in CAF 5, 2003, p. 102-124.
- ¹² LUESCHER Geneviève, MUELLER Felix, *Sépultures et religion*, in SPM IV, 1999, p. 249-281.
- ¹³ Communication orale de Michel Mauvilly que je remercie.
- ¹⁴ Tombe centrale du tumulus oriental de Grandvillard: DAFFLON Luc, MARGUERON Gilles, PASQUIER Jean-Bruno, *Grandvillard/Fin de la Porta: un morceau de Gruyère à travers les âges*, in CAF 3, 2001, p. 32.
- ¹⁵ SPM IV, 1999, p. 254. À Galmiz/Gassenfeld (2 km au nord du Löwenberg), deux squelettes du cimetière du Haut Moyen Âge (tombes 8 et 13) présentaient aussi une position repliée (SCHWAB Hanni, BUGNON Dominique, *Die römische Villa und das frühmittelalterliche Gräberfeld von Galmiz/Gassenfeld*, in SCHWAB Hanni, BUGNON Dominique, *Galmiz, archäologische Ausgrabungen auf dem Trasse der Autobahn A1 1976-1981*, AF 11, 1997, p.42-43).
- ¹⁶ MAUVILLY, Michel et al., *La Tour-de-Trême* (voir n. 7), p.150-168.
- ¹⁷ MAUVILLY Michel et al., *Bulle/Terraillet: Deux nouvelles tombes à arme hallstattiennes dans le canton de Fribourg*, in CAF 13, 2011, p. 76-112, particulièrement p. 80-81.
- ¹⁸ MAUVILLY, Michel et al., *La Tour-de-Trême* (voir n. 7), p.163.
- ¹⁹ PLOUIN, *Nécropoles et rites funéraires* (voir n. 8), p. 260.
- ²⁰ SPM IV, p. 249.
- ²¹ MAUVILLY Michel et al., *Deux nouvelles tombes* (voir n. 17), p. 76-112.
- ²² MAUVILLY Michel, RUFFIEUX Mireille, *Le fil de l'épée. Fibres minéralisées à Matran*, in *Archeoquizz. Enquêtes archéologiques fribourgeoises*, 2012, p. 90-91.
- ²³ MOHEN Jean-Pierre, DUVAL Alain, ELUERE Christiane, *Le tumulus de la Motte d'Appremont in Trésor des princes celtes, cat. d'exposition*, Paris, 1988, p. 76. Même traitement pour les roues du char du tumulus de la Butte Sainte Colombe en Côte d'Or (Ibidem, p. 69). À Mercey-sur-Saône (F), c'est l'oenoché du tumulus 2 qui était enveloppée dans un tissu de laine (Ibidem, p. 72).
- ²⁴ MAUVILLY Michel et al., *Deux nouvelles tombes* (voir n. 17), p. 76-112.
- ²⁵ MAUVILLY Michel et al., *Deux nouvelles tombes* (voir n. 17), p. 82.
- ²⁶ DRACK Walter, *Aeltere Eisenzeit der Schweiz*, Heft 4, Basel, 1964, p. 4-5 (Châtonnaye), 11 (Cordast), 18 (Dürdingen).
- ²⁷ SPM IV, p. 256. Le tumulus VII d'Appenwihr (France) a livré une offrande alimentaire sous la forme d'un morceau d'agneau déposé sur les vases (PLOUIN, *Nécropoles et rites funéraires* (voir n. 8), p. 228).
- ²⁸ CUENI Andreas, SIMON Christian, 9. *Anthropologie*, in MUELLER Felix, LUESCHER Geneviève, in SPM IV, 1999, p. 286-287.
- ²⁹ CAF 13, 2011, p. 83.
- ³⁰ Nécropole de Don Bosco, de la Rue du tunnel (cf. AAS 94, 2001, p. 243) et de la Rue de Loèche 14 (AAS 96, 2013, p. 187).